

## TARIFS 2025

Les cotisations et forfaits ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement

Les cotisations et forfaits doivent être intégralement réglés fin Avril.

Passé cette date, les pilotes dont le compte pilote est négatif ne seront pas remorqués.

<b>Cotisations</b>			
		+ 25 ans	- 25 ans
Annuelle		160 €	100 €

<b>Forfaits</b>			
		+ 25 ans	- 25 ans
Forfait illimité		1100 €	850 €
- Gratuité des heures cellules.			

<b>Licence/Assurance FFVV (obligatoire)</b>		
	+ 25 ans	- 25 ans
Licence Assurance RC IA (10000 €) AR PJ FM	197,06 €	92,06 €
Licence Assurance RC IA (15000 €) AR PJ FM	205,56 €	100,56 €
Licence Assurance RC IA (30000 €) AR PJ FM	210,06 €	105,56 €
Licence Assurance RC IA (50000 €) AR PJ FM	218,56 €	113,56 €
Licence Assurance "Asso-non volant"	32,06 €	
Licence Assurance "DUO" volant non commandant de bord	141,06 €	

<b>Coûts horaires Planeurs</b>		
	+ 25 ans	- 25 ans
Astir	18 €	15 €
Pégase	20 €	18 €
Twin-Astir	24 €	20 €
Twin-Astir Ecole jusqu'au brevet	20 €	18 €
Janus C	36 €	30 €

**Gratuité après les 4 premières heures payées d'un même vol pour tous les planeurs.**

<b>Remorquage</b>	
Le centième d'heure	3,00 €
<u>Transformation pilote remorqueur</u> (instructeur à bord ;sans planeur) : le centième	1,50 €

<b>Vols de découverte</b>		
	+ 25 ans	- 25 ans
Comprend la licence/assurance obligatoire.		
Type 1: Remorqué à une hauteur de 1000 m. et largué 1 <sup>er</sup> relief. (+/- 30min)	120 €	100 €
Type 2: Remorqué vallée Aspe, largué montagne -Orgue, Anie ou Ansabère. (+/- 1h)	250 €	250 €
Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs		

<b>PLANEURS PRIVÉS</b>	
Place de hangar (en fonction de la place disponible) Monoplace	50 €/mois
Place de hangar (en fonction de la place disponible) Biplaces	75 €/mois

<b>COTISATIONS COURTES DUREES</b>		
	+ 25 ans	- 25 ans
<b>Cotisation 12 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV</b>		
<b>Cotisation "membre".</b>	100 €	75 €
Valable pour 12 jours consécutifs,		
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	46,06 €	
<b>Cotisation 6 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV</b>		
<b>Cotisation "membre".</b>	75 €	50 €
Valable pour 6 jours consécutifs ou non		
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	21,67 €	
<b>Cotisation 3 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV</b>		
<b>Cotisation "membre".</b>	50 €	35 €
Valable pour 3 jours consécutifs ou non		
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	14,67 €	
Cotisation journalière ( pour pilotes ayant déjà une licence/assurance FFVV)	20 €	15 €
NB : au cas où un membre voudrait passer d'une formule courte durée à une autre (par ex. de 6 à 12 jours), les cotisations déjà versées ne seront pas refacturées, et le membre n'aura que la différence à payer.		